



## Communiqué de presse

Mardi 14 décembre 2010

### Guerre commerciale à Paris : le 9e particulièrement concerné

Dans la guerre que se sont déclarées les grandes enseignes de distribution (Casino et Carrefour principalement) sur le territoire parisien, notre arrondissement est devenu un protagoniste de première ligne.

Parce que son territoire est aujourd'hui une cible principale : arrondissement central, zone commerçante privilégiée. Mais surtout parce que, conscient du problème posé à court, moyen et long terme, Jacques Bravo, maire du 9e, soutient une politique ferme face à la multiplication des surfaces de ventes des enseignes des chaînes de grande distribution dans notre arrondissement. Il est en effet, nécessaire et urgent d'éviter aux consommateurs de payer le prix fort d'une main mise de l'offre par les grandes enseignes, et également de préserver le commerce de proximité et la qualité des artisans implantés dans le 9e.

C'est pourquoi l'équipe municipale est ici mobilisée. Jacques Bravo alerte dès le mois de février 2010 la Ville de Paris sur l'implantation d'un 4ème magasin Carrefour sur un rayon de 500m dans l'arrondissement. En septembre, Frédéric Hervo, élu en charge du commerce, dépose un vœu en conseil d'arrondissement sur ce sujet. Aujourd'hui, Pauline Véron, adjointe au maire, se félicite que la question d'actualité du Groupe (Socialiste et apparentés) concernant le respect de la loi de modernisation de l'économie (loi LME) posée lors du précédent Conseil, soit suivie d'une initiative de la Ville sur le problème de fond de la concurrence lors de ce Conseil de Paris de fin d'année.

**En effet, la délibération proposée par Lyne Cohen-Solal vise à saisir l'Autorité de la Concurrence sur la situation concurrentielle dans le secteur de la distribution de produits alimentaires et de proximité à Paris, et sur les propositions de mesures visant à la renforcer, le cas échéant.**

Soucieux de valoriser le travail des commerçants de proximité, notamment ceux dits « de bouche » de notre arrondissement, et particulièrement sensibles à l'état du pouvoir d'achat des consommateurs, Jacques Bravo, maire du 9e, et l'équipe municipale restent mobilisés. Nous suivrons attentivement les suites qui seront données par l'Autorité de la concurrence à la demande de la Ville. Parce qu'au-delà de nos propres convictions, c'est la volonté des habitants du 9e qui s'exprime dans cette action politique.

**Contact Presse :**

*Céline Delcroix*

01 71 37 75 34 / 06 15 11 44 91

[celine.delcroix@paris.fr](mailto:celine.delcroix@paris.fr)